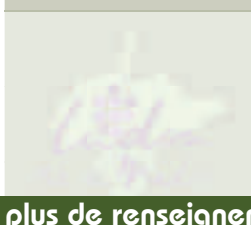


feuille de vignes



Le mot du Maire

Difficile mois de février, après Klaus en 2009, Xynthia en 2010. Des événements dits « exceptionnels », mais qui malheureusement se répètent.

Nous devons en tirer les leçons, et toutes les mesures assurant la sécurité des biens et des personnes, rôle incombant à l'État, doivent être mises en place. De leur côté, les élus doivent aussi mesurer leur responsabilité dans les décisions prises au niveau de l'urbanisme.

Contrairement aux communes voisines, lourdement touchées par les inondations, la nôtre a été protégée.

Après la tempête de décembre 1999, nous avons bien compris l'utilité d'avoir des digues en bon état. La commune, sur ses fonds propres, avait alors financé des travaux de restructuration. De même la politique communale énergétique menée avec l'appui du syndicat d'électrification du Médoc et d'électricité de France nous permet d'éviter actuellement des coupures prolongées de courant. Aujourd'hui la compétence « digues » relève du Syndicat des Bassins Versants Artigue-Maqueline et nous devons féliciter son président, Guy Guinard, pour son engagement durant ces jours difficiles. Par l'intermédiaire de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire, nous affirmons notre solidarité auprès des familles, des entreprises, des viticulteurs et agriculteurs sinistrés dont nous mesurons la peine.

Ce début d'année est aussi, pour votre Conseil Municipal, la période de préparation du budget. L'exercice est rendu difficile compte tenu du désengagement financier de l'État. La réforme des collectivités locales engagée sans aucune concertation avec les élus, est une aberration. Cette situation ne nous permet plus d'avoir une vision d'avenir et nous redoutons des lendemains difficiles pour tous.

Notre effort sera poursuivi pour maintenir les services aux familles. Notre ambition est de les améliorer en offrant à nos salariés des moyens matériels appropriés. Dès 2011 nos services techniques bénéficieront de nouveaux ateliers municipaux et avec l'agrandissement de la Mairie, projet actuellement à l'étude, l'accueil du public sera facilité. Dès à présent la Mairie offre des créneaux d'ouverture plus adaptés à la typologie de la population.

Notre souhait, dans une période de morosité difficile pour les familles, est de vous faire bénéficier d'un service public de proximité toujours plus humain et compétent.

Bien cordialement.

Votre Maire, Joseph FORTER

Pour plus de renseignements



Mairie de Ludon Médoc
1, rue de la Mairie
33290 LUDON MÉDOC
Tél. : 05 57 88 44 09
info@mairie-ludon-medoc.fr
<http://mairie-ludon-medoc.fr>

sommaire

Les résumés des Conseils Municipaux	pages 2-4
Les dossiers du Mois : Les actions du CCAS	pages 5-7
L'actualité municipale	pages 8-11
Les Brèves	page 12
À noter	page 13
Les Associations	pages 14-15
L'État Civil et l'agenda	page 16

Le résumé des **CONSEILS MUNICIPAUX...**

L'intégralité des textes des conseils municipaux est consultable sur l'affichage en Mairie.

Conseil Municipal du 14 octobre 2009 :

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

• Modifications du PLU

Le Conseil Municipal accepte le dossier de modifications du PLU, celui-ci fera l'objet d'une enquête publique dont les dates seront fixées dès désignation du Commissaire Enquêteur et demande que, pour toute opération immobilière il soit prévu des équipements s'inscrivant dans le cadre du Développement Durable (capteurs solaires, panneaux photovoltaïques, etc....).

• Emprunt

• Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de la Gare

Le Conseil Municipal accepte de se porter acquéreur de la parcelle de terrain cadastrée section BA n°56 pour l'aménagement de stationnement pour les usagers de la gare ; précise son désaccord sur le prix proposé par le propriétaire de 95 000 € ; mandate Monsieur le Maire pour faire connaître cette décision au Service France Domaine et dans le cas de désaccord sur le prix, l'autorise à saisir le Juge des Expropriations et sollicite une aide financière auprès du Conseil Régional.

• Maîtrise d'œuvre des Ateliers municipaux

• Aménagement des bâtiments communaux

Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la Mairie, dans le cadre de la réflexion menée sur l'aménagement des bâtiments communaux.

• Communauté de Communes Médoc-Estuaire – Convention de remboursement des frais d'adhésion à la SPA

• Création d'un poste d'agent non titulaire à temps non complet

• Création d'activité périscolaire : Aide aux devoirs

• Extension de la régie de recettes existantes à l'aide aux devoirs

• Aménagement de la rue des Pommiers – Cession gratuite de terrain

• Dénomination rue – Zone artisanale

Afin de pouvoir procéder à la numérotation des immeubles dans la zone artisanale de l'Aygue-Nègre, le Conseil Municipal décide de dénommer la rue : « Rue de l'Aygue-Nègre ».

• Tribunes du stade – Demande d'aide financière

Le Conseil Municipal accepte le projet élaboré par l'Agence Design Architecture dont le coût estimatif est de 174 018,00 € TTC et sollicite une aide financière exceptionnelle auprès du Sénat.

• Semaine du Développement Durable – Demande d'aide financière auprès du Conseil Général

Différentes actions seront réalisées lors de la Semaine du Développement Durable et une aide financière est sollicitée auprès du Conseil Général.

• Informations diverses

- Consultation Citoyenne sur le service public postal :

→ Nombre de votants : 197

→ Nombre de bulletins *oui* : 4

→ Nombre de bulletins *non* : 188

- Financement des Écoles Publiques ou Privées

Monsieur le Maire informe ses collègues de l'abrogation de l'Article 89 de la Loi du 13/08/2004, dorénavant les Communes disposant de leurs propres écoles publiques ne seront plus tenues de financer la scolarisation d'un enfant dans une École Publique d'une autre Commune ou dans une École Privée d'une Commune voisine.

Conseil Municipal du 21 novembre 2009 :

Le principal point à l'ordre du jour était le suivant :

• ASA des Marais de Ludon - Devenir

Monsieur le Maire rappelle que la Commune propriétaire de terrains dans le Marais est adhérente à cette association. Celle-ci depuis plusieurs années n'assure plus de travaux d'entretien du réseau hydraulique, les frais de fonctionnement (administratifs) sont supérieurs au montant des cotisations versées par les propriétaires.

M. Guinard délégué de la Commune auprès de cette association indique que lors d'une réunion 3 membres ont demandé la tenue d'une assemblée générale des propriétaires en vue d'une dissolution de l'association.

Le Syndicat des Bassins Versants pourrait assurer l'entretien de ce réseau. Pour information, il précise que les Associations Syndicales des Marais de

Cantenac et Parempuyre ont été dissoutes.

Par quelques chiffres, il informe ses collègues du montant des travaux exécutés sur Ludon ces 3 dernières années :

2007 : 54 973 €

2008 : 64 187 €

2009 : 37 000 €

Monsieur le Maire rappelle que dans le cas de transfert de ces missions au Syndicat des Bassins Versants, la compétence hydraulique relevant de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire, cette dernière devra statuer sur cette question. Après discussion, le Conseil Municipal se prononce pour la dissolution de l'Association Syndicale des Marais de Ludon.

Conseil Municipal du 2 décembre 2009 :

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

• Tarifs des services municipaux

Sur proposition et avis des différentes commissions communales compétentes, le Conseil Municipal fixe les tarifs des services municipaux pour 2010, consultables en Mairie.

• Tribunes du stade

Suite à la décision du Conseil Municipal en date du 12 mai 2009 de procéder à la consultation des entreprises par appel d'offres ouvert, le Conseil Municipal accepte l'offre de l'entreprise EIFFAGE pour un montant TTC de 164 469,13 € et mandate monsieur le Maire pour la signature du marché.

• Voirie communautaire – Participation financière

La Communauté des Communes Médoc-Estuaire a décidé d'engager les travaux de réfection des voies suivantes : Chemin de Coudannes, Chemin de la Gravière, Rue André Hertig et Rue du Maréchal Leclerc. La commune de Ludon-Médoc souhaite réaliser de façon concomitante des aménagements urbains spécifiques. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents : de passer avec la Communauté des Communes Médoc-Estuaire une convention et de mandater Monsieur le Maire pour la signer.

• Zone artisanale de Lafont-Transfert voirie – Dénomination de voie

La Commune de Ludon-Médoc est propriétaire des

parcelles de terrain cadastrées section AE 20 et AE 22 en l'état desservant la zone artisanale de Lafont. Considérant que la Communauté de Communes Médoc-Estuaire assure la compétence sur l'ensemble des zones artisanales, le Conseil Municipal décide le transfert de ces parcelles en l'état de chemin à la Communauté de Communes Médoc-Estuaire et de dénommer cette voie : Rue des Écureuils.

• Dénomination de rue – suppression rue du stade

Compte-tenu de la fin des travaux d'aménagement de la rue François Mitterrand et pour des raisons pratiques, le Conseil Municipal décide de supprimer la dénomination : rue du Stade et que désormais la rue François Mitterrand s'étendra de l'Impasse Porte du Médoc à la rue André Hertig.

• Subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal décide d'octroyer des subventions exceptionnelles aux associations ayant participé à la Fête du Printemps 2009.

• Réforme des collectivités territoriales

• Rapport sur le prix et la qualité des services eau et assainissement

Monsieur le Maire présente à ses collègues le rapport d'activités de ce service, qui est mis à disposition du public.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

• **Plan local d'urbanisme- modification**

Le Conseil Municipal approuve la modification du PLU. Le PLU approuvé et modifié sera tenu à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

• **Pipeline Parentis – Ambes – Convention de servitude avec la Société Vermillion**

• **Adhésion à l'association « Marchés Publics d'Aquitaine »**

Afin de permettre de mutualiser les coûts de gestion d'une plate-forme, de moderniser des circuits de publication et d'information de commande publique, de centraliser et d'homogénéiser l'information relative à la commande publique sur le territoire ; afin de faciliter le travail de recherche des candidats aux marchés publics, il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à l'Association dénommée « Marchés Publics d'Aquitaine ». Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association « Marchés Publics d'Aquitaine », et mandate Monsieur le Maire pour signer la convention à intervenir.

• **Communauté de Communes Médoc-Estuaire – Délégation de maîtrise d'ouvrage, Plan d'accessibilité**

Lors de sa réunion du 3 décembre 2009, la Communauté de Communes Médoc-Estuaire a décidé la création d'une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Cette commission doit notamment « dresser le constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ».

Ce document de référence doit présenter un état des lieux de l'accessibilité. Il doit faire des propositions de travaux d'amélioration accompagnés de leur chiffrage. La réalisation de ce plan de mise en accessibilité s'impose à toutes les communes, quelle que soit leur taille et doit être approuvé par le Conseil Municipal qui

doit en déterminer la programmation et le financement. Le Conseil Municipal accepte de confier la maîtrise d'ouvrage pour l'établissement du contrat de diagnostic à la Communauté de Communes Médoc-Estuaire.

• **Demande de subvention**

Le Conseil Municipal décide de solliciter une aide financière pour la construction d'ateliers municipaux dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement.

• **Horaires d'ouverture de la Mairie**

• **Charte des ATSEM**

Le Conseil Municipal accepte de signer avec l'Inspection Académique de la Gironde la Charte de l'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles.

• **Amortissement des immobilisations**

Par délibération en date du 18 mars 2009, le Conseil Municipal a décidé des conditions de réalisation des amortissements, or il s'avère nécessaire de mieux préciser les natures des immobilisations et des durées d'amortissement. Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal fixe les natures des immobilisations et leurs durées d'amortissement.

• **Travaux d'aménagement rue des Pommiers**

• **Plaquette Fête du Printemps**

Dans le cadre de l'organisation de la Fête du printemps 2010, le Conseil Municipal décide de fixer les participations financières des annonceurs.

• **Informations diverses**

Projet aménagement des abords de la halte TER Aquitaine de Ludon-Médoc.



Le dossier du MOIS...

■ Les actions du CCAS

Le CCAS est un outil au service d'une politique municipale d'objectifs de développement social. La définition des actions à mener se fait en complémentarité avec celles des différentes structures partenaires.

Le CCAS a le statut d'établissement public administratif. Il dispose d'une personnalité juridique en son propre nom. Il mène une existence administrative et financière distincte de celle de la commune. Il est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Présidé de plein droit par le Maire, le conseil d'administration est constitué d'élus désignés par le Conseil Municipal et de personnes non élues qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (associations familiales, handicapés, personnes âgées...).

Le CCAS réalise une mission de solidarité pour l'ensemble de la population en liaison avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives vers les populations concernées. Tout dossier étudié a un droit de confidentialité absolu.

Tout au long de l'année, la commission du CCAS s'occupe :

- des personnes vulnérables (plus de 80 ans et vivant seules),
- des familles en difficultés financières,
- d'aider quiconque à remplir un dossier administratif,
- des jeunes en recherche d'un job d'été,
- des futures mamans en quête d'assistante maternelle,
- d'orienter tout demandeur d'une aide vers nos différents partenaires.

Ses partenaires :

- la MDSI : la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion,
 - l'ADHM : l'Aide à Domicile du Haut-Médoc,
 - la Mission locale Technowest : pour les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion,
 - la CAF : la Caisse d'Allocations Familiales,
 - le Conseil Général et le Conseil Régional,
 - la FOCOPAS : aide à l'énergie,
 - le Pôle Emploi,
- et aussi :
- la Croix Rouge pour les colis alimentaires,
 - l'association Saint-Vincent de Paul : pour les colis alimentaires et l'accompagnement,
 - le Secours Catholique pour des aides diverses.

Permanences à la Mairie sur rendez-vous.

■ Repas du 3^e age

Le 6 février, les Ludonnais de plus de 65 ans se sont retrouvés pour le traditionnel repas des séniors. Entourés par les membres du Conseil Municipal, du CCAS, de Madame la Députée, de Madame la Conseillère Générale et de Monsieur le Curé, quelques 192 personnes ont dégusté le repas préparé par le « Domaine de Cordet » et ont apprécié l'animation de nos chanteurs locaux Carlos et Gérard.

Monsieur et Madame Dambrine représentant la Croix Rouge ont été honorés pour les services rendus à la commune. De même Monsieur et Madame Demonchy pour leurs 60 ans de mariage, Messieurs et Mesdames Lafon (Christian), Dengui, Sydor et Corbin pour leurs 50 ans d'union ainsi que nos aînés toujours alertes, Monsieur Laffitte et Madame Biensan.



Repas des anciens



Repas des anciens

Les personnes malades ou ne pouvant pas se déplacer ont reçu la visite des membres du CCAS avec un panier garni de douceurs.

Bonne santé à tous !



■ Résidence Personnes Agées

Située Place Bacalan dans le centre bourg, la RPA, gérée par le CCAS compte 9 logements type F2 et un appartement de fonction occupé par les concierges. Ces 9 logements ont un loyer modéré et donnent droit à l'allocation logement. Un patio intérieur très fleuri en été apporte sa fraîcheur et ses senteurs. Chaque logement relié au centre d'accueil permet la sécurité totale du résident.

Inscription à la Mairie : 05 57 88 44 09



Résidence pour Personnes Agées

■ Aide à Domicile du Haut-Médoc

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées.
- Apporter à toute personne une aide au quotidien.



L'ADHM est une Association paritaire créée depuis 1968 en collaboration avec les Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) de 8 communes : Saint-Médard-en-Jalles, Ludon, Saint-Aubin, Parempuyre, Macau, Le Taillan, Le Haillan, et Le Porge.

Intervention également sur le Canton de Castelnau, Le Bouscat, Saint-Jean-d'Illac, Eysines, Bruges et à Blanquefort.

Aide ménagère... Un soulagement dans les tâches quotidiennes...

Des aides à domicile à votre disposition (ménage, repassage, courses...), prise en charge des caisses de retraite avec participation du bénéficiaire, prise en charge par le Conseil Général (APA prestataire et aide sociale).

Maintien à domicile... Une aide ou un accompagnement pour les soins corporels...

Des interventions pour les actes essentiels de la vie par :

Aide à la toilette, habillage, repas, plus les tâches quotidiennes (ménage, repassage...), des auxiliaires de vie, prise en charge par le Conseil Général (APA prestataire et aide sociale), par la MDPH (PCH : prestation de compensation du handicap), prise en charge CPAM, accompagnement fin de vie, interventions 7 jours sur 7.

Emplois familiaux... Une aide personnalisée...

Aide à domicile, garde d'enfants, garde de jour et/ou de nuit, aide et soutien divers (ménage, courses, repassage, etc.), prise en charge du Conseil Général (APA mandataire et aide sociale).

Téléassistance... Peur du malaise ou d'une chute...

Equipe médicale 24h/24h, équipe d'assistance 24h/24h, recherche et envoi d'une équipe d'urgence (ambulance, pompiers, police, etc.), location de matériel.

Livraison de repas à domicile... Une aide aux repas...

Un service assuré 6 jours sur 7, repas adaptés, conçus en collaboration avec une diététicienne, prise en charge immédiate, courte ou longue durée, dépannage ponctuel.

Contact :

ADHM

89, rue Jean Duperrier
33160 Saint Médard En Jalles
Tél: 05 56 05 45 84
Emai : adhm-rs@wanadoo.fr

ADHM sur Ludon Médoc en 2009

- Portage de repas : 1668 repas livrés
- Service prestataire : 5832 heures
- Service mandataire : 2357 heures

■ « Construire ensemble une place pour tous les jeunes »

La Mission Locale Technowest est au service des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent conseil, appui, accompagnement pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle.

Elle s'adresse particulièrement aux jeunes sortis du système scolaire qui rencontrent des difficultés pour accéder à un emploi stable.

Elle les accompagne tout au long de leur parcours et contribue à lever les obstacles auxquels ils sont confrontés.

Souvent les jeunes ont également besoin d'être conseillés dans leur choix d'orientation : Quel métier ? Quelle formation ?

La Mission Locale guide les jeunes : à l'aide d'outils et en partenariat avec les branches professionnelles et les organismes de formation, elle les aide à découvrir des métiers, par le biais de visites en entreprises, de stages...

La Mission Locale apporte également un soutien dans la recherche de contrats en alternance. C'est la possibilité pour les jeunes de se former en travaillant. **Préparer un diplôme, obtenir des qualifications, tout en développant son expérience professionnelle.**

La recherche d'entreprise nécessite alors une véritable méthodologie et encore une fois des outils adaptés.

Témoignage de Tony, 19 ans :

*“L'école, je l'ai arrêtée à 16 ans, en 4^e Technologie.
Je voulais travailler, avoir un métier, avoir un salaire et être autonome. Mon problème, c'est que je voulais bien faire n'importe quoi, en fait je n'avais pas d'idée.
C'est par des copains que j'ai connu la Mission Locale. Au départ, je ne voyais pas comment ils pouvaient m'aider.
Je m'y suis rendu deux fois par mois, mais je n'osais pas me lancer et prendre rendez-vous.
Finalement je suis resté un moment comme cela, sans rien faire.
C'est mon père, inquiet pour mon avenir, qui m'a poussé à y retourner pour me renseigner. J'ai fait le point avec une conseillère, je lui ai parlé de ce que j'aimais, de mon parcours scolaire.
Comme j'étais perdu, j'ai accepté de suivre une formation pour découvrir des métiers. J'ai alors découvert différents métiers, fait des stages en entreprise dans différents domaines, visité des entreprises, travaillé mes connaissances générales mais pas comme à l'école.
Pour finir, je me suis découvert des goûts pour la restauration.
Puis j'ai signé un contrat d'accompagnement CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale).
Repéré durant mes stages en entreprise, on m'a proposé un contrat d'apprentissage de 2 ans, que j'ai bien évidemment accepté. Je n'y croyais pas.
Dans le cadre de ce contrat, je prépare le CAP Cuisine au CFA, ça me convient bien, on passe beaucoup de temps chez l'employeur à pratiquer le métier et à l'apprendre.
La formation, c'est seulement une semaine par mois, mais je sais de toute façon qu'il me faut un diplôme pour pouvoir devenir un professionnel.”*

Sur l'antenne de Blanquefort, un atelier Alternance est mis en place à partir du mois de mai, le mercredi après-midi. Inscription : 05 56 35 41 97

Pour être reçu par un conseiller, il faut prendre contact avec l'antenne Mission Locale Technowest sur Blanquefort (à Caychac) au 05 56 35 41 97, **permanence à Ludon le mardi matin sur rendez-vous.**

L'actualité MUNICIPALE...

NOËL 2009

■ La fin de l'année à Ludon

Comme chaque année, Noël a été dignement fêté dans notre commune.

Dès le 9 décembre, les trois coups étaient donnés avec l'arbre de Noël organisé en partenariat avec l'association FAMILLES RURALES.

Phil le magicien a enchanté petits et grands qui se sont ensuite retrouvés autour d'une viennoiserie.

A la même période à la bibliothèque municipale, Agnès proposait des animations autour du conte.

Le marché de Noël prenait le relais le 11 décembre avec la participation exceptionnelle mais habituelle du Père Noël. Grâce à la disponibilité des associations qui

participent à cette manifestation, FOOT, ALELE, LUMIERE DU NEPAL et FAMILLES RURALES qui proposait le chocolat, et au professionnalisme des exposants, cette soirée fut une réussite.

Des remerciements chaleureux à M. et Mme ABDOU pour le succulent vin chaud que le public, nombreux, a apprécié.

Puis le vendredi 18 décembre, les professeurs et les élèves de l'école municipale de musique nous ont charmés lors du concert qu'ils ont donné en l'honneur de l'année finissante.

Enfin n'oublions pas, après une interruption d'une année, le réveillon du 31 décembre organisé par le BASKET et ATN.

LUDON TOUS' ARTS ZIMUT

■ La semaine des arts et de la culture

Une semaine dédiée à la culture qui a débuté cette année par un concert de la chorale Gospel de l'école municipale de musique. Moment exceptionnel puisqu'il a eu lieu dans l'église qui accueillait pareil événement pour la première fois. De grands remerciements à monsieur l'abbé Marc Taillard qui assistait, aux côtés de M. le Maire et du nombreux public, au récital. Celui-ci parfaitement exécuté, par les choristes, était dirigé par Nathalie LUENGO, qui nous fit admirer le timbre limpide de sa voix.

La soirée continuait avec une représentation théâtrale de la troupe de nos voisins macaudais « les berges de Garonne » qui interprétèrent magnifiquement la pièce de Jacky LESSIRE «Y a des cales en bourg».



Concert de Gospel à l'église

La semaine se poursuivait avec le mercredi et le vendredi les rendez-vous traditionnels du conte. Cette année c'est Laetitia LABADIE et sa marmite aux histoires qui nous a charmés.

Pour conclure cette semaine, le samedi 30 janvier, le foyer rural accueillait la 11^e édition du salon du livre. Le public a pu découvrir les nombreux ouvrages présentés par ALICE MEGASTORE et des auteurs locaux.



Salon du Livre

■ Projet de réforme des collectivités territoriales

Sous couvert de simplification, le gouvernement s'est engagé dans une réforme des collectivités qui vise à supprimer tous les effets de la décentralisation voulue par la gauche en 1982 et que tous les gouvernements avaient depuis respectée.

Sans entrer dans les détails d'un projet qui est en cours de discussion et qui peut encore être reformé, il est possible de dire, d'ores et déjà, que la suppression de la **clause de compétence générale** qui permet, en particulier au Conseil Général, d'accompagner les communes dans leur développement en dehors de ses attributions traditionnelles et de soutenir le mouvement associatif va avoir des conséquences désastreuses pour les communes et leurs finances.

La suppression de la Taxe Professionnelle (TP), que nul ne cherche à défendre, va rompre le lien existant entre le monde économique et la collectivité. En outre la nouvelle contribution va entraîner de nombreuses disparités entre les entreprises. Au final certaines dépenses étant incompressibles, les collectivités seront contraintes de se tourner vers les ménages. En matière de fiscalité locale, si la TP était une hérésie économique, les autres taxes frappant les ménages (Taxe d'Habitation et Taxe Foncière) sont à revoir, tant

elles sont obsolètes et n'ont plus de lien avec la réalité sociale et économique. Si réforme doit-il avoir c'est celle de notre fiscalité locale... et nationale.

Enfin la création du nouveau **conseiller territorial**, monstre à deux têtes, une au Conseil Général et l'autre au Conseil Régional, élu au scrutin à un tour dans le cadre de «grands cantons». Il s'agit d'une manœuvre pour permettre au parti du président de prendre ce que les scrutins démocratiques ne lui ont pas donné.

Si personne ne peut contester la légitimité de débattre de notre organisation territoriale, du nombre et de la place des élus et de la fiscalité, il est scandaleux de le faire pour satisfaire des ambitions politiques en présentant un texte qui loin de simplifier notre organisation territoriale va la rendre plus complexe.

Laissons le mot de la fin à Alain Juppé qui a déclaré concernant le projet gouvernemental : « *Dès la deuxième année la CUB perdrait des millions... c'est tout de même se foutre du monde* »

Si c'est lui qui le dit...

■ First un an après : l'inquiétude est de retour

Un an après la reprise du site FORD par HZ Holding, force est de constater que le groupe allemand ne rassure pas et n'a pas réussi à faire redémarrer l'activité.

Au delà de la crise, que peu avaient prévu, et qui est venue compliquer le déroulement du processus, il n'y avait pas besoin d'être un spécialiste de l'industrie automobile pour prévoir que la conclusion de nouveaux marchés pour écouler la production de transmissions automatiques serait difficile.

First, à peu près inconnu dans le milieu, était supposé faire mieux que FORD, marque mondialement connue, qui pourtant s'est cassée les dents, quelques années auparavant, dans sa recherche de nouveaux contrats. Quant aux couronnes pour éoliennes, marché pourtant porteur dans la période, il semblerait que les banques

traînent des pieds pour accorder les prêts nécessaires. La solvabilité de l'emprunteur serait-elle en cause ?

Dans ces conditions, pour les salariés l'inquiétude est de retour et la question de l'après 2011, lorsque cessera la fourniture des transmissions à FORD, se pose.

C'est un désagréable retour à la situation qui prévalait au début de la mobilisation, mais cette fois le groupe FORD n'est plus là.

Face à cette situation les élus, qui soutiennent depuis le début les salariés, partagent leur inquiétude et sont disponibles pour permettre l'émergence d'une solution qui assure la pérennisation du site et l'emploi des salariés.

Les travaux des groupes

■ Urbanisme, voirie et environnement

Plusieurs projets ont été finalisés ou sont en cours de réalisation :

- Au niveau de la voirie :
Le bouclage de la rue François Mitterrand est réalisé, l'aménagement complet de la rue du Maréchal Leclerc est terminé et celui de la rue Hertig jusqu'à Paloumey est commencé. Grâce à la mise en conformité des plantations du vignoble attenant cet itinéraire est sécurisé,
- Les modifications du PLU vont permettre la construction d'une cinquantaine de maisons dont la moitié en logements sociaux,
- Zone d'activité de Lafont : construction en cours d'une unité de stockage de vin,
- Zone d'activités de l'Aygue-Nègre : trois nouvelles entreprises rejoignent cette zone. Une procédure d'expropriation pour extension est en cours,
- Étude pour la mise en place de deux boucles de promenade en concertation avec le schéma départemental des chemins de randonnée.



Rue Hertig



Le Bourg



Les tribunes

■ Bâtiments municipaux

Les travaux des tribunes du stade sont enclenchés. La réflexion pour le transfert des ateliers municipaux est bien avancée. Un projet de réhabilitation et d'extension de l'actuelle Mairie pour une meilleure adaptation à l'accueil de la population, notamment l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a démarré et est en cours de définition.

Réalisations de travaux d'entretien sur l'ensemble des bâtiments municipaux.



Projet des ateliers municipaux

Les BRÈVES...

Dans un souci de satisfaire un maximum de nos administrés, le Conseil Municipal a décidé de modifier les horaires d'ouverture de la mairie afin d'assurer, certains jours un accueil dès 8 heures le matin et le soir jusqu'à 18h30.

Lundi	10h00 à 12h00	et	14h00 à 17h00
Mardi	8h00 à 12h00	et	14h00 à 17h00
Mercredi	8h00 à 12h00	et	15h00 à 18h30
Jeudi	8h00 à 12h00	et	14h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 12h00	et	15 00 à 18h30
Samedi	10h00 à 12h00 (permanence)		



La Mairie

■ Modification du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 17/02/2010,

Le Conseil Municipal a approuvé la modification du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la Commune de Ludon-Médoc.

Le dossier est tenu à disposition du public à la Mairie aux jours et heures d'ouverture et à la Préfecture.

Cette délibération est consultable en Mairie et sur le recueil des Actes Administratifs.

Le Maire,
Joseph FORTER.

■ Info trafic TER Aquitaine

Des travaux de rénovation complète des infrastructures sur les voies entre Bordeaux Saint-Jean et Ravezies vont être réalisés du 29 mars au 3 septembre 2010. Pendant la durée des travaux, la circulation des trains sera totalement interrompue entre les gares de Bordeaux Saint-Jean et Ravezies.

Cependant, la desserte Ter Aquitaine entre Ravezies et le Verdon sera maintenue. Consultez les fiches horaires disponibles en gare.

Les voyageurs sont invités à emprunter les Tram&Bus du réseau TBC pour tout trajet entre Bordeaux Saint-Jean <=> Caudéran <=> Ravezies.



Pour plus d'informations,
connectez-vous sur le site Internet rubrique travaux :

www.ter-sncf.com/aquitaine

■ La semaine de l'environnement

Du 6 avril au 11 avril se sont déroulées des animations, des expositions sur le développement durable.

« **Stop au gaspillage** » : exposition des réalisations faites dans le cadre du jeu concours. (Ce concours s'adressait à tous les Ludonnais et faisait appel à leur créativité et à leur conscience de l'éco-citoyenneté. Les réalisations pouvaient être des dessins, des collages ou des réalisations en volume).

« **La Terre n'est pas une poubelle** » : exposition et livret jeu à disposition du public.

« **Les amphibiens** » : exposition et animation par l'association Médulli Nature.

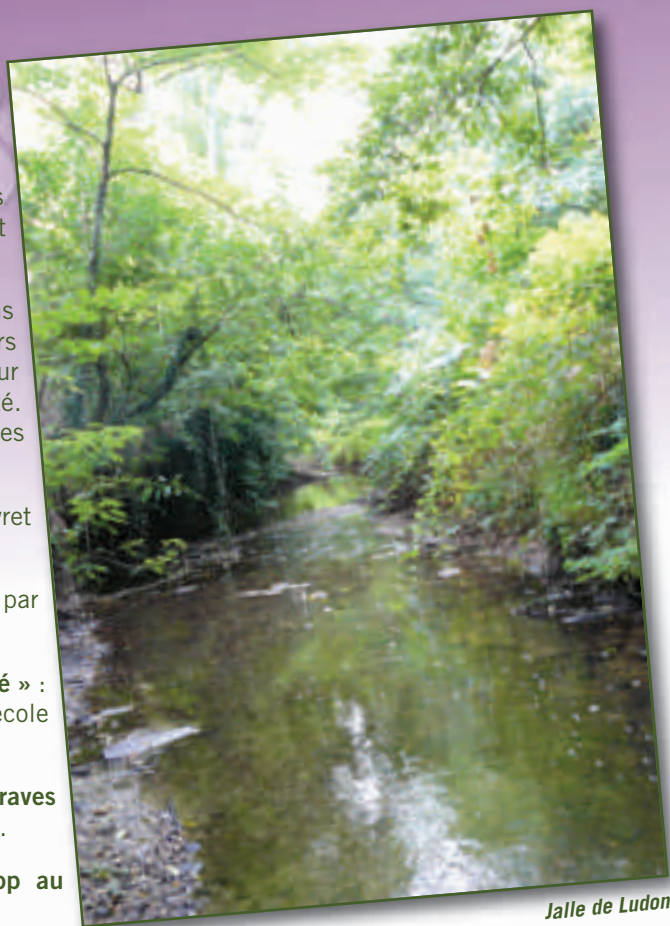
« **Découverte des zones humides et de la biodiversité** » : 3 jours d'animations réservées aux élèves de l'école élémentaire avec Médulli Nature et Cistude.

Découverte en avant-première du sentier des Graves (chemin pédestre sur Ludon) : le dimanche 11 avril.

La remise des récompenses au concours « **Stop au gaspillage** » a eu lieu le dimanche 11 avril.

Toutes ces animations étaient gratuites.

Nous vous encourageons à poursuivre le tri sélectif de vos déchets ménagers.



Jalle de Ludon

■ Fête du printemps et de la terre

La Fête du Printemps aura lieu les 4, 5 et 6 juin, c'est un retour aux sources puisqu'il s'agira cette année de la fête du printemps et de la terre.

Si vous disposez de photos anciennes ou de matériel ancien, si vous souhaitez participer au vide-grenier (gratuit pour les enfants) ou au village gourmand le samedi 5 juin, n'hésitez pas à contacter Caroline à la Mairie pour les inscriptions.

De nombreuses animations vous attendront tout au long de ce week-end...

■ Tour de France

Le Tour de France traversera notre commune le samedi 24 juillet lors du contre-la-montre individuel.

Soyez prévoyants car la RD 2 sera fermée toute la journée ; il sera en particulier impossible de la traverser avec un véhicule.



À NOTER...

■ Appel à bénévoles

La Médocaine VTV traversera notre commune le 29 mai.

Sport et fête seront au rendez-vous avec plus de 6000 participants.

Si vous souhaitez rejoindre l'organisation comme bénévole, contactez Caroline à la Mairie.

■ Premiers secours

La commission sport-culture-animation-jeunesse a organisé les 27 et 28 mars un stage de premiers secours en direction de l'encadrement des associations sportives.

10 personnes ont été ainsi formées aux gestes vitaux.

■ **L'opération Job d'été** qui a été menée l'an dernier sur notre commune a été reconduite le mercredi 31 mars au foyer rural de 14h à 18h.

Cette initiative qui était pilote en 2009 sur notre commune s'est déroulée cette année à l'échelle de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire.

Un atelier CV et lettre de motivation a été proposé aux jeunes ainsi que de nombreuses offres d'emplois saisonniers.

■ Attention au phishing

Depuis plusieurs mois, les tentatives de piratage par mail sont en augmentation.

Un message prenant l'apparence de courriel émis par un organisme tel que la CAF, la Poste, ou une banque vous est adressé.

Les pirates ont pour objectif de récupérer vos coordonnées carte bleue ou codes confidentiels afin d'effectuer des opérations pour leur propre compte.

Pour vous protéger :

- Ne communiquez pas vos données confidentielles lorsqu'elles vous sont demandées par courriel.
- Assurez-vous auprès de l'organisme demandeur que le mail est honnête,
- Méfiez-vous des emails qui s'adressent à tout le monde. Par exemple : Cher Membre,
- Prudence avec les emails à caractère d'urgence : ils sont écrits pour vous faire agir rapidement et oublier les règles de sécurité élémentaire,
- Ne croyez pas aux emails remplis de fautes d'orthographe ou de caractères bizarres,
- Adoptez la même prudence pour certains SMS qui vous annoncent que vous avez gagné un voyage ou chèque.



Du côté des ASSOCIATIONS...

■ Lumières du Népal



C'est avec plaisir que nous voyons arriver la fin des travaux de la construction de la micro centrale hydro électrique de Chimding au Népal, projet que nous menons depuis deux ans.

Durant les mois de décembre, janvier et février malgré le froid et parfois la neige, les villageois fortement

impliqués dans ce projet, ont participé à la construction de la centrale.

Il a d'abord fallu casser les cailloux dans la rivière située 500 m plus bas, puis les remonter à travers des pentes raides jusqu'au site de la retenue d'eau.

Ils ont assuré le transport des matériaux (sable, ciment) à dos d'homme. Comme il n'y a pas de route d'accès, l'acheminement s'est fait par bus jusqu'au village le plus proche (à plus d'une journée de marche) puis ensuite à pied. Il y avait aussi la grosse turbine de plus de 100 kg qu'ils ont portée sur un brancard.

Ils ont également taillé et mis en place tous les poteaux électriques, et fait tout le gros œuvre.

Maintenant, le chantier est terminé, 80 foyers pourront profiter de la lumière et les petits écoliers n'auront plus d'excuse pour ne pas faire leurs devoirs.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent et nous font confiance.

■ Basket

Une fin de saison active

La saison du LBC bat son plein et voit évoluer nos jeunes licenciés dans les différentes catégories du département avec l'espoir de participer aux phases finales de ces championnats.

Le basket est ainsi présent toutes les semaines dans la salle omnisports et monopolise bénévoles et parents le week-end autour de nos licenciés : des plateaux le matin, les matchs de championnat les samedis et dimanches après-midi et des rencontres loisirs régulières le lundi soir. Nos babys participent à des rassemblements environ une fois par trimestre.

Le Comité de Gironde de Basket nous a renouvelé sa confiance en nous confiant l'organisation à LUDON de

différentes manifestations :

17-18 avril : ½ finales Coupe 33

8-9 mai : ¼ de finales Jeunes

15-16 mai : ½ finales jeunes

Aussi, licenciés, amateurs de basket ou de sport, venez nombreux voir évoluer des jeunes passionnés par leur sport et pourquoi pas faire découvrir cette activité à vos enfants.

Nous terminerons la saison en proposant aux enfants de l'école primaire une initiation basket.

L'agenda festif à retenir :

Fête de la St Jean le 19 juin, en partenariat avec la mairie avec son traditionnel repas en plein air, animation musicale, jeux pour les enfants, le tout prévu cette année dans une ambiance « basque ».

■ Vive le cyclo cross !

C'est maintenant une tradition, que cette course organisée par le club cycliste de Ludon et de Chemin Long, anime notre village.

Dans un cadre paradisiaque autour du plan d'eau de Paloumey et dans les bois attenants, nos coureurs ont fêté la fin de la saison en franchissant les obstacles volontairement installés sur le circuit.

Les enfants n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont ouvert cette épreuve. Le plus jeune avait 4 ans .

Un grand MERCI à Philippe Marangoni qui organisa cette épreuve ainsi qu'au généreux photographe.



■ USL FOOTBALL

Encore une année sportive qui s'annonce sous de bons auspices pour notre équipe séniors, qui en ce début mars, se retrouve fièrement, avec un match en moins, à la 2^{ème} place du championnat à 3 points du premier.

En effet, nous voyons pointer la **montée en 1^{ère} Division District**, un niveau que nous avons mis 7 ans à atteindre. Les bons résultats s'additionnant, nous pouvons dire qu'il fait bon vivre à l'USL actuellement !

Et puis, le printemps tape à notre porte et les tournois jeunes s'annoncent ça et là. C'est sous le soleil de l'Ile de Ré que nous verrons briller nos couleurs au mois de mai prochain.



L'USL met tout en œuvre afin d'offrir ce séjour très apprécié à l'occasion de ce Tournoi National regroupant les catégories U11 (poussins), U13 (benjamins) et qui accueillent des équipes de tous les coins de France.

■ Gymnastique Volontaire



Dans une ambiance toujours aussi chaleureuse, la G.V. a accueilli en début de saison de nouveaux adhérents, très motivés malgré le manque de moyens.

Après un premier trimestre tonique, grâce à Annick, notre animatrice, nous avons clôturé l'année par un pot de l'amitié.

Lors de l'assemblée générale, le 6 janvier, un nouveau bureau a été mis en place. La traditionnelle galette des rois a été partagée avec les adhérents présents.

Une sortie sportive et familiale sera organisée au printemps.

Après le pique-nique convivial de fin de saison, nous invitons tous les adhérents à nous retrouver à la journée Sport et Famille sur les quais de Bordeaux le dimanche 4 juillet 2010 de 10 à 18 h, organisée par le Comité Départemental de G.V.

Au programme : ateliers sportifs, randonnées et pique-nique géant.

Une boîte mail est à votre disposition pour recueillir vos suggestions et répondre à toutes vos demandes : gvludon@hotmail.fr

RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES ET LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DANS LE RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS, DISPONIBLE EN MAIRIE, OU SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE.



**consultable
uniquement sur
la version
papier**

Pour plus d'informations :

**1, rue de la Mairie
33290 Ludon Médoc**

Tél. : 05 57 88 44 09

info@mairie-ludon-medoc.fr

http://mairie-ludon-medoc.fr

agenda

Avril 2010

- Sam 3 : **Soirée** - Football
6 au 10 : **Exposition** - Municipalité
Vend 9 : **Loto** - Basket
Sam 10 : **Repas** - Familles Rurales
Vend 16 : **Apéro-Concert** - École Musique
Sam 17 : **Concours** - Pétanque
Sam 17 : **½ FINALE Coupe 33** - Basket
Dim 18 : **½ FINALE Coupe 33** - Basket
22 au 25 : **Bric à Brac** - Familles Rurales

Mai 2010

- Sam 8 : **Cérémonie** - Municipalité
Sam 8 : **¼ FINALES JEUNES** - Basket
Dim 9 : **¼ FINALES JEUNES** - Basket
Sam 15 : **½ FINALES JEUNES** - Basket
Dim 16 : **½ FINALES JEUNES** - Basket
Lun 17 : **Concours** - Pétanque
Sam 22 : **Randonnée** - ALELE
Sam 29 : **VTV** - Municipalité

Juin 2010

- 4 au 6 : **Fête du Printemps** - Municipalité/Asso
4 au 6 : **Salon de l'artisanat** - A.T.N
Ven 18 : **Kermesse** - Ecole Élémentaire
Sam 19 : **Feu de la St Jean** - Basket
Ven 25 : **Assemblée Générale** - ACCA
Ven 25 : **Assemblée Générale** - Lutte
Sam 26 : **Gala** - Ecole municipale Musique
Dim 27 : **Gala** - Danse Attitude

26 juin au 11 juillet 2010

Tournoi Open Tennis

Directeur de la publication :

Mr Joseph FORTER - Mairie de Ludon

Création et impression :

Imprimerie LAPLANTE

Parc d'Activités Mérisud - 3, impasse Jules Hetzel
33700 MÉRIGNAC - Tél. : 05 56 97 15 05